

Département
du Nord

Arrondissement
de LILLE



Nomenclature : 5.2
2025/01

VILLE DE CYSOING

Délibération du Conseil Municipal du 26 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février à 18 heures 30, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 20 février deux mille vingt-cinq dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers absents représentés : 8
Nombre de conseillers absents : 5

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, VIAU Gaelle, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry.

Etaient absents excusés représentés :

CASTEL Sylvie (pouvoir LUCHIER Catherine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), FREMAUX Céline (pouvoir DUBOIS Marion), CARPENTIER Guy (pouvoir VIAU Gaelle), CORNE Adeline (pouvoir DEVILDER Marin), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir DUMORTIER Benjamin), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), JANVIER Dominique (pouvoir LEQUIEN Valéry).

Etaient absents :

FIQUET Alain, BOILEAU Pascal, THOREL Mireille, MINET Frédéric, LEFEBVRE Ludovic

POINT N°1 : Désignation du Secrétaire de Séance

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, au début de chaque séance, nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme, à l'unanimité, Madame Nadia COURBEZ comme secrétaire de séance.

Vote :
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER

La Secrétaire
Nadia COURBEZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication